Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des

informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 84 (1996)

Heft: 7

Artikel: Le Anh Thu, médecin vietnamienne

Autor: Mantilleri, Brigitte / Le Anh Thu

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-281009

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LE ANH THU, MÉDECIN VIETNAMIENNE

Elle dirige un orphelinat pas comme les autres soutenu par l'Entraide protestante suisse (EPER) et Fraternité-Vietnam

Le revers de la médaille le plus apparent du chambardement dû à la forte croissance économique que vit le Vietnam depuis quelques années, ce sont les enfants de la rue, un phénomène inexistant auparavant. «Les enfants étaient toujours récupérés par l'un ou l'autre membre de la famille», s'exclame LE ANH Thu, en visite en Europe pour présenter son travail. Elle continue: «Aujourd'hui, on vide les rues de ces indésirables pour les placer dans des orphelinats, institutions qui n'existaient pas chez nous.»

Pour pallier cette acculturation, LE ANH Thu, dirige depuis trois ans un «orphelinat pas comme les autres». Une sorte de centre de jour qui reçoit des enfants en difficulté, octroie des bourses de formation. Pour ne pas briser la tradition vietnamienne, les enfants continuent de vivre dans une famille, la leur ou une famille d'accueil. Ils viennent au centre pour des conseils, des évaluations ou des soins. Le fait que LE ANH Thu soit médecin, mais spécialisée en médecine traditionnelle, et qu'elle ait exercé de 1989 à 1992 à Hanoi dans

le plus grand institut d'acupuncture d'Asie, n'est sans doute pas étranger à son attachement aux traditions. Dans le domaine de la médecine, s'entend.

Car il est des traditions qu'elle déplore. A la question du pourcentage de garçons et de filles parmi les 80 enfants du centre de Hanoi et les 1900 dans le reste du pays, elle esquisse un léger sourire asiatique tout en lâchant comme un cri étouffé: «Il y a en moyenne trois filles sur quatre enfants. Ce sont surtout les filles qu'on laisse tomber...»

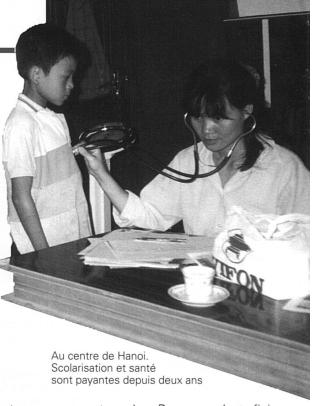
Et d'enchaîner d'une voix très douce sur les Françaises qui se plaignaient tellement de leur double journée durant son séjour – des stages de formation – dans l'Hexagone: «Bien sûr, c'est dur, mais vous ne pouvez pas imaginer les journées des Vietnamiennes. Rien que la préparation de la nourriture. Chez nous, c'est compliqué, il faut tout couper, préparer, cuire. Nous n'avons pas de congelés. Et dans les campagnes, il n'y a pas d'appareils ménagers. Les femmes préparent le repas et selon la tradition

mangent après. Bon, ça c'est fini en ville où les machines à laver – des occasions japonaises – font leur entrée. Et mon mari fait la vaisselle.» Il n'empêche que les Vietnamiennes sont encore mal considérées. Et souvent peu soutenues par des bellemères qui défendent leur fils lorsqu'elles estiment qu'il est «exploité» par la bru, c'est-à-dire qu'il met un tant soit peu la main à la pâte.

Quant aux semaines, elles ont six jours et le dimanche n'est pas ce que l'on croit: «Oh! la la!, ne me par-lez pas des dimanches. C'est terrible les dimanches. Il faut cuisiner toute la journée, visiter toute la famille, recevoir. Le soir, je suis épuisée.»

Sur la terrasse genevoise ensoleillée d'une belle journée d'été, je lui demande si elle aimerait vivre ailleurs qu'au Vietnam: «Non!, bien sûr que non! C'est mon pays. Ma fille (5 ans) et mon mari me manquent déjà. Et puis il y a ma famille. Et mon projet.» Le sourire est radieux.

Brigitte Mantilleri



BRÈVES

Et que prospère la promotion de l'emploi des femmes!

Peu importe que la conjoncture soit morose. La Confédération alloue cette année 1,5 million de francs d'aide à des projets favorisant l'emploi des femmes, dans le cadre de la loi fédérale sur l'égalité (LEg) enfin entrée en vigueur le 1er juillet 1996. Cet appui financier est destiné d'une part à des programmes d'encouragement à l'emploi et de l'autre à des services de consultation à l'intention des femmes sur le plan professionnel. Car l'objectif primordial de cette aide financière fédérale est de contribuer à éliminer les obstacles menant à l'égalité des sexes dans la vie professionnelle. «Il a fallu aller vite en besogne, note Patricia Schulz, cheffe du Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes, de façon à réunir dans un délai rapide un maximum d'expérience pratique dans un domaine entièrement nouveau». Les projets ont dû être déposés

avant le 25 août, de façon à ce que le Bureau puisse choisir ceux qui bénéficieront de la manne fédérale d'ici fin octobre. Cette aide est limitée dans le temps, afin que de nouveaux projets puissent à leur tour bénéficier d'un subside.

Des directives élaborées par le Bureau de l'égalité ont fourni aux promotrices de projet